

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je conseille au député de suivre un cours de lecture rapide ou de lecture lente. Quant à ma lettre, je n'ai jamais dit ce qu'il me fait dire.

* * *

● (1450)

[Français]

RADIO-CANADA

ON DEMANDE QUE LA SOCIÉTÉ OFFRE AUX JOURNALISTES LES MÊMES AUGMENTATIONS QU'ÀUX TECHNICIENS

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Radio-Canada. Une entente de principe est intervenue entre la Société et ses techniciens à Montréal. Après trois semaines de grève, les deux parties se sont entendues sur une augmentation de 10 p. 100 pour la première année et de 10.5 p. 100 pour la seconde, plus 3.5 p. 100 dans le cadre d'une restructuration des échelles salariales, ce qui représente une augmentation de 10 p. 100 et de 14 p. 100. C'est la nouvelle norme nationale de Radio-Canada. Est-ce que le ministre a enfin l'intention de demander à la Société d'offrir les mêmes augmentations à ses journalistes qui sont en grève depuis plus de sept mois? Ne serait-ce pas une base qui pourrait servir d'exemple pour régler les autres conflits en cours?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, l'honorable député se réfère au fait que les dirigeants syndicaux ont accepté de recommander à leurs membres les offres faites aux techniciens par la Société Radio-Canada, et le syndicat des techniciens est appelé à voter sur ces offres-là aujourd'hui. Il va de soi, madame le Président, que je suis disposé à faire part au président de la Société Radio-Canada des recommandations faites par l'honorable député. Mais il est à noter également que ce syndicat-là accepte également la majoration du nombre d'heures de travail hebdomadaires.

ON DEMANDE SI LA SOCIÉTÉ RÉGLERA LE CONFLIT SYNDICAL AVANT LE SOMMET ÉCONOMIQUE

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, alors que Radio-Canada a négocié et a presque réglé, semble-t-il, avec ses techniciens de Montréal avant ceux de Toronto, ce qui est une primeur en passant, et étant donné que les journalistes de Montréal et les techniciens du réseau anglais seraient heureux d'obtenir les mêmes offres salariales, semble-t-il, avant le sommet économique, est-ce que le ministre fera pression auprès de la Société pour qu'elle négocie et règle ces conflits avant le sommet, et est-ce que le ministre a l'intention de laisser pourrir ces conflits jusqu'en septembre alors que Radio-Canada peut se servir de ses transcodeurs situés à Montréal pour diffuser le sommet à travers le monde sans pour autant avoir à négocier avec ses employés encore en grève?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je pense qu'il est évident à la suite des négociations qui ont eu lieu au cours de cette semaine que Radio-Canada est intéressée à régler le plus

rapidement possible avec toutes les unités de travail. Il y a donc environ 24 ou 25 unités de travail, et 16 ou 17 ont déjà signé des ententes avec la Société Radio-Canada. Il reste donc cinq ou six syndicats qui n'en ont pas encore signé, et nous espérons tous que les deux parties réussiront le plus rapidement possible à signer de nouveaux contrats de travail.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES TROUPEAUX—LE RETARD DANS LES PAIEMENTS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le règlement définitif pour de nombreux éleveurs de bestiaux, de vaches laitières et de moutons, en vertu du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, est différé parce que le ministre chargé du MEER voyage en Afrique. Les producteurs sont exaspérés et irrités d'avoir à attendre encore deux mois après lui avoir envoyé leurs appels à Ottawa, et dans l'interval, les prix continuent à baisser. Ils ont besoin d'argent dès maintenant.

Le ministre fera-t-il comprendre à son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale, qu'il serait opportun d'examiner rapidement ces appels? Quand les paiements seront-ils expédiés aux producteurs qui attendent depuis près d'un an?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député dit qu'ils attendent le règlement des appels depuis près d'un an. Nombre de ces demandes ont été reçues après la date limite, c'est-à-dire à la fin de décembre 1980. Les appels nous sont donc parvenus et un comité ministériel se réunira plus tard cet après-midi pour les examiner plus à fond et pour en venir, espérons-le, à un règlement rapide.

LE PARTAGE DES FRAIS DES PROGRAMMES D'AIDE AUX VICTIMES DE LA SÉCHERESSE

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, il est intéressant de noter que la date limite a été reportée au 31 décembre. La plupart des producteurs n'étaient pas au courant.

En mars dernier, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé qu'un programme d'aide permanent serait mis en place si la sécheresse devait se poursuivre au cours de la saison actuelle. Le ministre a-t-il l'intention de mettre la Saskatchewan ainsi que d'autres provinces au courant de ses intentions au sujet de la participation aux frais de ce programme? A quel moment le gouvernement fera-t-il une déclaration à cet égard pour l'année en cours?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, nous sommes plus optimistes que le député à ce sujet. Nous espérons qu'il n'y aura aucune déclaration à faire. Comme nous l'avons dit précédemment, nous surveillons la situation de très près et nous allons rencontrer les ministres provinciaux au début de juillet en vue de poursuivre les entretiens sur cette question.